



Assemblée générale

Distr. limitée
2 juin 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session Cinquième Commission

Point 112 de l'ordre du jour

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003

**Projet de résolution présenté par le Vice-Président
à l'issue de consultations officielles**

Centre du Commerce international CNUCED/OMC : esquisse de projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005

L'Assemblée générale

1. *Prend note* du rapport du Secrétaire général sur l'esquisse de projet de budget-programme du Centre du Commerce international CNUCED/OMC pour l'exercice biennal 2004-2005¹, et souscrit aux observations et recommandations pertinentes du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²;
2. *Prie* le Secrétaire général d'inscrire au projet de budget-programme du Centre du Commerce international CNUCED/OMC pour l'exercice biennal 2004-2005, qui doit lui être présenté à sa cinquante-huitième session, des services de traduction en arabe et en chinois pour le Groupe consultatif commun du Centre;
3. *Rappelle* sa décision 57/572 du 20 décembre 2002 et prie le Secrétaire général d'engager des consultations avec le Centre du commerce international CNUCED/OMC et l'Organisation mondiale du commerce en vue de réaliser une étude conjointe des dispositions administratives révisées concernant le Centre et de lui présenter un rapport à ce sujet à sa cinquante-huitième session;
4. *Réaffirme* le paragraphe 30 de sa résolution 56/253 du 24 décembre 2001.

¹ A/57/761.

² A/57/7/Add.26.

